



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

## Le Conseil du Café-Cacao

### COMMUNIQUÉ IDENTIFICATION DES SITES D'EMPOTAGE ET DES MAGASINS DE STOCKAGE DU CAFÉ ET DU CACAO CAMPAGNE 2018-2019

Le Conseil du Café-Cacao invite les opérateurs économiques désireux de faire identifier leurs sites d'empotage et magasins de stockage de café et de cacao au titre de la campagne 2018-2019, à déposer leur dossier de demande d'identification au Conseil du Café-Cacao, sis au 20<sup>ème</sup> étage de l'immeuble CAISTAB.

Les dossiers sont reçus du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 16h, du **09 MAI** au **08 JUN 2019** délai de rigueur.

La liste des pièces à fournir est disponible à l'immeuble CAISTAB au **20<sup>ème</sup> étage porte 20.23** (Service Juridique, Régulation et Organisations Internationales) et sur le site [www.conseilcafecacao.ci](http://www.conseilcafecacao.ci).

Seuls les dossiers reliés et comportant toutes les pièces requises seront reçus et traités.

**Les frais de dossier fixés à cent Mille cent (100 100) francs CFA**, sont payables en une seule fois, par versement bancaire sur le numéro du compte Ecobank N°C1059 01001-121207317305-02 intitulé **le Conseil du Café-Cacao-Agrément**.

Pour toute information complémentaire, contacter Le Conseil du Café-Cacao aux numéros suivants :

Tél. : (225) 20 20 29 41 / 20 25 69 64

  
La Direction Générale

Organisme créé par Ordonnance N°2011-481 du 28 décembre 2011

Immeuble Caistab 23<sup>ème</sup> étage-Tel : 20 25 69 69 / 20 25 69 70

17 BP 797 ABIDJAN 17